

HISTORIQUE ET EVOLUTION DE L'AÏKIBUDO

Juin 2012

Fondateur : Maître Alain FLOQUET

8e Dan Kyoshi d'Aïkibudo

7e dan de Katori Shinto Ryu

5e dan Iaï Jutsu Yoseikan Shinto Ryu

Kyoju Dairi de Daïto Ryu Aïki Jujutsu



Introduction

L'Aïkibudo est un art martial évolutif, pleinement inscrit dans le XXIème siècle, mais valorisant l'héritage de siècles de pratiques historiques d'une formidable richesse technique : le Daïto Ryu Aïki Jujutsu de Takeda Sokaku, le Teshin Shoden Katori Shinto Ryu de transmis par Sugino Yoshio et le Yoseikan Budo de Minoru Muchizuki. La combinaison de pratiques guerrières en armes et à mains nues, depuis codifiées et transformées afin d'évoluer d'une logique de combat à mort vers une volonté de préservation de l'intégrité physique à travers la pratique martiale.

Le XXème siècle, en particulier dans sa seconde moitié, a vu s'épanouir la pratique des arts martiaux, historiquement réservés à une élite guerrière (les bushis puis samourais au Japon), ensuite généralisée à l'ensemble de la caste militaire à des fins souvent nationalistes (1ère moitié du siècle dernier), enfin démocratisée au sein de la population pour de multiples raisons : culturelles, sportives, de capacité d'autodéfense, d'épanouissement personnel.

Parmi les arts martiaux, l'Aïkibudo permet de préserver l'héritage de ses pratiques « mères » en conservant la recherche de l'efficacité dans le geste. Mais il s'est également adapté à l'évolution de la société en accueillant toutes et tous en son sein, afin que chacun puisse pratiquer en fonction de ses propres aspirations et potentiel physique.

Au regard de la richesse de son histoire et de la diversité de ses pratiquants et de leurs objectifs, l'Aïkibudo résulte d'une très longue maturation :

- **Historique**, avec une évolution des objectifs et donc du contenu de la pratique ;
- **Sociologique**, à travers la diversité des pratiquants qui préservent sa richesse depuis plusieurs décennies ;
- **Institutionnelle**, le cadre réglementaire de la pratique et de son enseignement ayant considérablement évolué au cours du dernier demi-siècle.

Ce sont les trois fils conducteurs de cette maturation qui seront décrits à travers ce mémoire.



© Alain Floquet

Origine des arts martiaux ...

Genèse extrême-orientale

Les arts martiaux trouvent leurs origines dans la spiritualité développée dans la culture extrême-orientale. La pratique d'un art martial correspondait (et correspond toujours) à une recherche de perfectionnement physique et spirituel. Dans le Japon féodal, ce développement spirituel était fortement lié à la fonction assumée dans la société, en particulier l'obligation de fidélité au daimyo du clan.

Les plus anciennes traces d'arts martiaux se trouvent en Inde. Était alors pratiquée une forme de combat appelée vitaramuki¹ : homme dont le poing est fermé en forme de diamant. Au grès des déplacements de clans souvent nomades, les pratiques martiales se sont disséminées dans une importante partie de l'Asie. Mais c'est au Japon que le développement de ces pratiques a été le plus important, et le plus cohérent.

Ce n'est toutefois pas avant 1600 que ce développement moderne s'est effectué. La période précédant le 17^{ème} siècle fut en effet très troublée par des guerres incessantes entre Buke, familles rivales. De grandes batailles avaient alors pour objectif la destruction massive des clans adverses. Les techniques de combat étaient très rustiques.

Sekigahara et avènement de la période Edo

En 1600, la bataille de Sekigahara² marqua la fin de l'époque Sengoku et le début de la période Edo. Ieyasu Tokugawa put devenir shogun et les Tokugawa dominèrent alors le Japon dans une paix relative, jusqu'à la restauration Meiji, en 1868.



Figure 1 : Panneau de l'époque Edo représentant la bataille de Sekigahara

¹ *La philosophie des arts martiaux, origines, traditions et fondamentaux* – S. Di Marino – Edition De Vecchi – 2008 – page 14

² *Miyamoto Musashi, plus célèbre escrimeur de l'histoire japonaise a participé à la bataille de Sékigahara. Il avait alors 16 ans. Il est l'auteur de l'ouvrage de stratégie « Gorin no sho » (Traité des 5 roues).*

Au cours de cette période apaisée, les bushis, anciens soldats, se convertirent pour certains à la pratique du Budo. L'objectif n'était plus alors le seul affrontement violent, mais un détachement progressif de la réalité du combat et la recherche de l'esthétisme du mouvement.

Les disciplines du bu-jitsu (pratiqué par les bushis) se complexifièrent alors. L'influence du bouddhisme fut également forte avec une grande importance accordée au zen, au détachement ainsi qu'au concept de fidélité au *sensei*, le maître.

Samouraïs et bushido

Le samouraï (du verbe *sameru* = servir) apparut alors comme un guerrier japonais, pratiquant d'arts martiaux et issu d'origines sociales très diverses. Les samouraïs avaient pour objectif d'accéder à une éducation physique et spirituelle complète, en ayant la capacité de cohabiter en permanence avec le concept de la mort. L'éducation physique était pour partie basée sur l'apprentissage et la répétition de schémas devant devenir des automatismes immédiatement mis en œuvre en cas de danger ou de combat. Le samouraï s'engageait à servir son maître jusqu'à la mort en signant un parchemin avec un pinceau, keppan, imbibé de son propre sang et en suivant, dans la voie du bushido, l'ensemble des principes moraux à respecter.

Parmi ces principes, deux sont fondamentaux de l'esprit du samouraï. Le premier est *mushin*, qui représente le fait de ne pas se préoccuper de sa propre sécurité. Ce principe n'est évidemment plus d'actualité dans les sociétés occidentales contemporaines. Le second est plus familier aux aikibudokas : *zanshin*. Le combattant hier, pratiquant aujourd'hui, doit être prêt à réagir à la moindre sollicitation de la manière la plus efficace possible.



Miyamoto Musachi

Ouverture du Japon et fin des samouraïs

En 1854, le Japon s'ouvre à l'occident par la force des canonnières du Commodore Perry mandatées par le président américain Millard Fillmore afin d'ouvrir une nouvelle route commerciale. Le bakufu, gouvernement militaire céda à la pression et cet évènement marque le début de l'ère Meiji. Quelques 20 ans plus tard, en 1876, le port du sabre devint interdit, marquant symboliquement la fin des samouraïs.

La pratique des arts martiaux sans objectifs guerriers allait pouvoir s'ouvrir à tous.

Création de l'Aïkibudo ...

Une évolution voulue par Alain Floquet

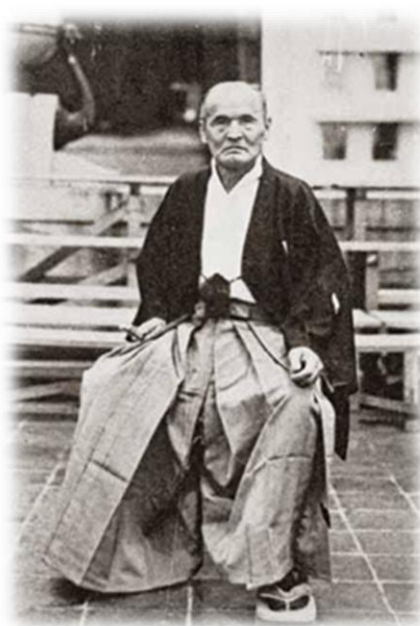
L'Aïkibudo sous sa dénomination contemporaine a maintenant plus de 30 ans. Depuis le jour où Maître Alain Floquet décida, en accord avec le Maître Muchizuki, de renommer sa pratique, fruit de près de 25 années de recherche. Il avait alors conscience que la terminologie « Aïkido-jujitsu du Yoseikan » n'était plus adaptée à sa recherche.

Une généalogie prestigieuse

En effet, le XXème siècle fut le cadre d'une pédagogisation et d'une codification des arts martiaux qui se sont accompagnées de la mise en place systématique de dispositifs de contention de la violence, de pacification des combats³. Cette euphémisation de la violence s'est alors traduite par la mise en place de règles, en particulier l'interdiction progressive de tous les coups, de toutes les prises pouvant tuer ou blesser. La sportivisation de certaines pratiques et la création de cadres compétitifs ont également rendu essentiel le rôle des arbitres dans les confrontations afin que les pratiquants compétiteurs ne soient pas les seuls garants du bon déroulement de leurs confrontations.

Dans les pratiques qui ont une relation historique avec l'aïkido du maître Morihei Ueshiba, cette euphémisation de la violence a été progressivement introduite en relation avec les différentes sensibilités, parfois capacités physiologiques des maîtres et pratiquants. Un exemple contemporain de cette évolution est parfaitement décrit par un pratiquant actuel du kinomichi qui abandonne toute saisie, bannit tout terme évoquant la dualité. Toute notion d'attaque-défense a alors disparu⁴.

Maître Floquet a souhaité pour sa part conserver un degré important de réalisme dans sa pratique (certaines articulations de ses élèves peuvent en témoigner !). Son parcours personnel au sein de la police, en criminologie, et sa volonté de puiser toujours aux sources de la pratique martiale ont conduit à conserver à l'Aïkibudo un degré élevé de réalisme potentiel. **« L'Aïkibudo est un art de défense [...] ; cependant on y étudie et pratique l'art de l'attaque, car celle-ci est nécessaire à son accomplissement »⁵.**



Takeda Sokaku

³ La codification des pratiques martiales, une approche socio-historique – Benoit Gaudin – Actes de la recherche en sciences sociales, numéro 179, p. 6-7 – septembre 2009

⁴ Kinomichi, au cœur de l'art – Jean-Pierre Sarton – Aïkido magazine, p. 14-15 – FFAAA – décembre 2010

⁵ Pensées en mouvement, Aïkibudo et Budo, le cœur doit être la porte de l'esprit – Alain Floquet – Budo éditions 2006 – page 38

Les sources de notre pratique remontent à la fin de XIXème siècle et à Takeda Sokaku, qui participa à la transition entre deux périodes : l'une voyant la fin des samourais et de la transmission secrète de techniques martiales meurtrières, l'autre s'ouvrant sur une pratique démocratisée et transparente d'activités martiales éducatives.

Takeda Sokaku format Morihei Ueshiba au Daïtoryu Aiki-jujutsu à partir de 1915 et jusqu'à la fin des années 20. A la même période, Minoru Mochizuki, né en 1907, appris le judo auprès des maîtres Takebe puis Jigoro Kano. A partir de 1928, Maître Kano souhaita que ses élèves puissent se perfectionner dans la pratique des armes par l'apprentissage du Katori Shinto Ryu qui fit donc partie intégrante de la formation du jeune Minoru Mochizuki. Jigoro Kano l'envoya ensuite étudier le Daïtoryu auprès de maître Ueshiba dont il devint rapidement l'assistant.



Morihei Ueshiba et Minoru Mochizuki

En poste en Mongolie pendant la seconde guerre mondiale, maître Mochizuki s'initia au karaté auprès d'un pratiquant venant également du Japon et origine des îles Ryu kyu situées au sud d'Okinawa. L'Happoken Kata est issu de cette rencontre.

Après la fin de la guerre, il fut envoyé en France dans le cadre d'une mission culturelle et il fit découvrir en Europe l'Aïkido jujutsu du maître Ueshiba ainsi que le Karaté et le Katori Shinto Ryu⁶.

A son retour au Japon, il reçut dans son dojo du Yoseikan un Français, Jim Alcheik qui fut chargé de développer l'Aïkido jujutsu en France et en Europe. Après la mort de ce dernier, Alain Floquet, plus jeune 2ème dan de France contacte le Maître Mochizuki qui envoya en France son fils Hiroo en 1963. En 1966, Alain Floquet fut nommé directeur technique de l'école d'Aïkido-Yoseikan. Il créa le CERA (Cercle d'Etude et de Recherche en Aïki et Kobudo) en 1973. En 1983, l'Aïkibudo était né et intégré au sein de la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA).



Alain Floquet et Minoru Mochizuki

⁶ *Aïkibudo, connaissances élémentaires – Alain Floquet, 8ème dan Hanshi – 2007 – p. 5*

Un respect des principes techniques historiques

Les techniques martiales sont historiquement meurtrières à travers :

- Les coupes réalisées à l'aide des sabres long (daito) et court (shoto), de la naginata, voire du couteau (tanto) ;
- Les perforations réalisées à l'air des sabres, du couteau, de la lance (yari) ;
- Les fractures pouvant être occasionnées y-compris à mains nues sur des zones corporelles vitales (vertèbres cervicales par exemple) ;
- Les coups pouvant être portés à l'aide d'objet ou du corps (poings).

Comme évoqué précédemment, la légitime et nécessaire contention de la violence a fort heureusement éliminé les techniques en armes ou à mains nues les plus dangereuses des pratiques martiales. Il n'en reste pas moins qu'il est historiquement intéressant voire essentiel de préserver, au niveau symbolique, l'objectif des techniques.

Les deux exemples ci-après permettent d'illustrer le propos :

- La réalisation de Hachi Mawashi, technique fondamentale intégrée dans le Kihon Nage Waza du programme 1er dan, symbolise la capacité d'une pratique manuelle à infliger des dommages gravissimes et irréversibles à un adversaire par la contrainte imposée aux vertèbres cervicales. Art martial évolutif, l'Aïkibudo



Hachi Mawashi

- assure bien évidemment la préservation du partenaire (et non pas de l'adversaire) en limitant l'action sur les cervicales tout en permettant au partenaire de chuter afin d'échapper à la contrainte.
- Le Gen Ryu No Kata, kata des origines, illustre la relation entre la technique pouvant blesser l'adversaire (partie réalisée avec boken symbolisant le katana) et sa transcription moderne à main nue, permettant de préserver le partenaire et de faire vivre la pratique dans le temps, et ce pour six techniques :
 - kote gaeshi,
 - kataha otoshi,
 - shiho nage,
 - robuse,
 - mukae daoshi,
 - do gaeshi.

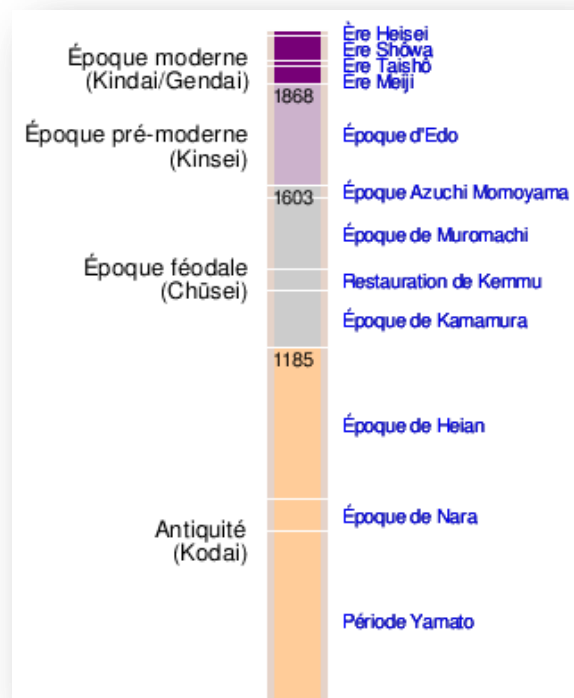
Evolution sociologique de la pratique ...

Pratiquants guerriers dans le Japon féodal

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'acquisition de techniques martiales est réalisée à des fins d'efficacité guerrière dans le Japon féodal. Les bushis constituent la caste des soldats des clans Buke, familles rivales et Kuge, représentant une ébauche de pouvoir central. Les techniques sont mises en œuvre à l'occasion de batailles rangées de grande ampleur. L'apprentissage de ces techniques était alors ouvert à une large catégorie de la population composant les armées des différentes composantes politiques.

A l'issue de la célèbre bataille de Sekigahara, la montée en puissance du pouvoir central a peu à peu entraîné une pacification du Japon. Les bushis ont perdu une partie de leurs activités et se sont pour nombre d'entre eux orientés vers l'enseignement en ouvrant des ryugi, écoles au sein desquelles ils ont pu compenser l'absence de revenu qu'ils obtenaient en tant que soldats en transmettant leurs techniques de combat. De nombreuses écoles ont vu le jour. L'une d'entre elles a puisé sa source dans le Gengi No Heiho (enseignements intégrant la construction de châteaux forts, la tactique militaire, le maniement des armes) et a donné naissance au milieu du XVIII^{ème} siècle à la codification des techniques qui allaient former le Daito Ryu Aikijujutsu⁷.

Cette évolution de la typologie des pratiquants à partir de l'ère Edo est au moins aussi importante que celle qui s'est opérée suite à l'interdiction du port du sabre. De la formation de soldats suffisamment nombreux pour pouvoir alimenter des armées opérationnelles et régulièrement sollicitées, l'ère Edo a été marquée par une transformation sociologique profonde de la relation enseignants / élèves ; avec des experts rémunérés pour transmettre leur savoir à des élèves qui n'étaient alors pas obligatoirement destinés à devenir soldats professionnels.



⁷ Manuel complet de Aikido – Minoru Mochizuki – 1956 – chapitre « origines et histoire du Aikido »

Cette évolution a bouleversé les relations entre catégories sociales durant cette époque Edo. Jusqu'à la fin du XVIème siècle, la transmission du savoir martial se faisait de pair à pair. La professionnalisation de l'enseignement a favorisé un partage de connaissance entre personnes d'origines sociales diverses. Les professeurs provenaient alors parfois de la noblesse (héritage des samourais) transmettant leur expertise à des élèves de tous horizons, se recrutant massivement au cours du dernier siècle au sein de la jeunesse urbaine. Sont alors apparus les concepts et termes de *sensei* (maîtres), de *jutsu* (ensemble de techniques) qui a peu à peu dérivé vers le *do* (voie). La haute société étant fortement impliquée dans l'apprentissage des techniques martiales, elle attribua à ces activités des appellations prestigieuses et la dénomination « art martial »⁸.

Démocratisation de la pratique

Cette évolution sociologique s'accompagne à partir de la fin du XIXème siècle d'une évolution géographique de la pratique et les arts martiaux japonais se répandent en Europe et Amérique du Nord, déjà entre 1900 et 1939, avec l'aide de quelques coups d'éclat comme la victoire de Régnier (qui se faisait appelé Ré-Nié) sur Dubois en 1905 à Paris. Cet évènement, finalement ponctué par une clé de bras que nous pouvons retrouver dans notre Aïkibudo, est vécu comme une suprématie des méthodes de combat japonaises sur les méthodes de combat françaises, amenant de nombreux européens à s'intéresser à ces techniques venues du pays du soleil levant.

Par ailleurs, la montée des nationalismes à certaines périodes a également eu une influence sur l'intérêt éprouvé par des populations importantes pour les méthodes de combat, symboles de la puissance des nations. Cet aspect s'est grandement estompé au cours de la seconde moitié du XXème siècle.

Les techniques pratiquées et l'étiquette du dojo associées étant aujourd'hui considérées comme un échange, un partage de culture et une marque de respect pour le contenu historique du savoir transmis de maître à élèves.



Salut rituel, pratiqué en début et fin de cours

⁸ *La codification des pratiques martiales, une approche socio-historique – Benoit Gaudin – Actes de la recherche en sciences sociales, numéro 179, p. 10-11 – septembre 2009*

Au bilan, l'évolution sociologique de la pratique de l'Aïkibudo (mais également de nombreux autres arts martiaux) a permis une démocratisation profonde de la pratique : Des soldats du Japon féodal aux samouraïs de l'ère Edo, jusqu'à une pratique aujourd'hui ouverte à tous, quelques soient les origines ethniques, les convictions politiques et religieuses, l'âge et les capacités physiques. L'Aïkibudo est un vecteur de transmission, de partage, d'acculturation permettant de s'affranchir des différences. Il est donc bien cet art de paix qui rapproche les Hommes.

« Le but actuel [...] de l'Aïkibudo [...] apparaît n'être ni la guerre, ni la violence, ni même le combat sportif, mais l'édification d'un être humain solidement équilibré et apte à vivre en toute harmonie et à répandre cette harmonie autour de lui. »⁹



⁹ *Pensées en mouvement, Aïkibudo et Budo, le cœur doit être la porte de l'esprit – Alain Floquet – Budo éditions 2006 – page 31*

Un cadre institutionnel en pleine mutation ...

D'un cadre privé autour d'experts japonais ...

Le cadre institutionnel de la pratique a évolué en parallèle avec le nombre de pratiquants en France. D'une diffusion confidentielle après la 2nde guerre mondiale (1500 pratiquants), la pratique des arts martiaux s'est considérablement répandue dans la société avec un nombre de licenciés d'environ 900 000 en 2010, soit 1,5% de la population nationale. Il est à noter que la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA) représente en termes de nombre de licenciés la 4^{ème} fédération d'arts martiaux après la Fédération Française de Judo et Disciplines Associés (FFJDA), la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA) et la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (FFTDA). Concernant les pratiques de la mouvance « Aïki », il faut également remarquer que la Fédération Française d'Aïkido et de Budo se situe à la 5^{ème} place.

Il y a 50 ans, l'enseignement et la diffusion des arts martiaux en France relevait strictement du secteur privé. Des maîtres venus du Japon ont ouvert des écoles dont ils ont longtemps assuré la direction technique. Le passage des grades relevait de la seule responsabilité de ces maîtres comme le rapporte d'anecdote suivante :

« [...] En 1951, le jury était en petit comité, il y avait maître Kurihara, maître Mochizuki, maître Awaru et maître Kawaishi. Tous les quatre sur un banc, les bras croisés en train d'observer les quatre candidats qui se présentaient. A un moment donné ils disaient : 'Alors ? – Alors ceinture noire ...' »¹⁰.

Le développement des différentes disciplines doit beaucoup à l'investissement de ces experts japonais dans ce cadre en pleine mutation et donc très peu institutionnalisé. Concernant les pratiques « Aïki » et en particulier la genèse de l'Aïkibudo qui sera pris en charge par Alain Floquet, un mouvement se rassemble autour de Minoru Mochizuki et de Jim Alcheik. Le judo se banalisant à cette époque, d'anciens judokas se reconvertissent dans les disciplines « Aïki » qui s'attache largement à la recherche technique esthétisante.

¹⁰ Citation de Michel Fronton décrivant son passage de ceinture noire de Judo – Les pratiques martiales japonaises en France – Institutionnalisation des disciplines et professionnalisation de l'enseignement – Samuel Juhle - Actes de la recherche en sciences sociales, numéro 179, p. 94 – septembre 2009

CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE KENDO



Le vendredi 3 Avril 1959 à 21 heures
SALLE WAGRAM

Fédération Française d'Aïkido, Tai-Jitsu et Kendo
25 AVENUE PARMENIER - PARIS, VII^e

Les experts japonais ont plus particulièrement diffusé leur expertise au sein d'écoles situés en Ile-de-France. En province, la diffusion des arts martiaux passe par une génération de professeurs, souvent (mais évidemment pas toujours) issus des rangs de la police nationale ou bien militaires, formés au plus près de ces experts japonais ou de leurs représentants en France. C'est par exemple le cas de l'Aïkibudo avec une expertise nationale exercée par Alain Floquet et une diffusion régionale via des enseignants dont certains étaient des policiers exerçant en particulier au sein de commissariats.

... à la mobilisation de l'Etat autour des pratiques sportives

A la fin des années 50, l'Etat mobilise d'importants moyens pour mettre en place une ambitieuse politique sportive, avec la création de diplômes, l'attribution de subventions, la construction d'équipement et la formalisation des relations avec les fédérations balbutiantes afin d'encadrer aux niveaux législatif et réglementaire les différentes pratiques sportives.

En 1958 est créée la Fédération Française d'Aïkido, Taijitsu et de Kendo (FFATK). Deux autres fédérations sont également créées autour de pratiques proches : la Fédération Française d'Aïkido et de Budo (FFAB) et l'Association Culturelle Française d'Aïkido (ACFA). L'Etat impose toutefois un rapprochement de l'ensemble des courants qui aboutit en 1974 à l'intégration de toutes les fédérations au sein de la FFJDA (Judo et Disciplines Associées) ; la FFATK avait déjà conclu ce rapprochement en 1974 suite à la mort de Jim Alcheik¹¹. Ce rassemblement souvent contre-nature ne satisfait pas les différentes parties prenantes et ce système mono-fédéral va rapidement montrer ses limites et s'effondrer. La volonté d'indépendance des pratiques « Aïki » fait resurgir d'anciennes dissensions et deux fédérations voient le jour et coexistent encore aujourd'hui : la FFAAA au sein de laquelle l'Aïkibudo est pratiqué et la FFAB (cf. ci-avant).

Dans ce contexte, l'Etat impose peu à peu des contraintes juridiques importantes concernant l'attribution des grades, des diplômes et les conditions d'enseignement. Les grades dan ou équivalent ne peuvent être octroyés que par des fédérations reconnues par l'Etat. En complément, les activités d'enseignement ne peuvent être exercées que par des moniteurs fédéraux (reconnus et diplômés par les fédérations) ou des détenteurs du Brevet d'Etat (1er ou 2nd degré, avec spécialisation Aïkibudo pour notre école), ce dernier étant obligatoire afin d'exercer contre rémunération.

¹¹ *Les pratiques martiales japonaises en France – Institutionnalisation des disciplines et professionnalisation de l'enseignement – Samuel Juhle - Actes de la recherche en sciences sociales, numéro 179, p. 98 à 103 – septembre 2009*

L'ensemble de ces évolutions a pour objectif de protéger les pratiquants (en garantissant la qualité des enseignements dans un cadre limitant au maximum les risques encourus) mais également les professeurs (en leur fournissant les moyens pédagogiques leur permettant de transmettre leur savoir dans les meilleures conditions).

L'Aïkibudo attache une grande importance à la formation de ses cadres et enseignants en assurant deux fois par an des séminaires dédiés à la préparation du brevet fédéral et du brevet d'état. Ces séminaires, animés par Paul-Patrick Harmant, permettent sur 4 journées une harmonisation technique des futurs enseignants tout en assurant une formation pédagogique et relative au contexte institutionnel et juridique de la pratique.

Aujourd'hui, l'Aïkibudo est diffusé largement en France mais également dans de nombreux pays à travers une structure fédérative s'appuyant sur des techniciens experts de haut niveau (équipe des Kodansha regroupés au sein du CERA – Cercle d'Etude et de Recherche en Aïki et Kobudo). Ces techniciens assument la direction technique de pays, d'interrégions et de régions. Des écoles de cadres régionales permettant aux pratiquants expérimentés d'optimiser leurs compétences techniques mais également d'aborder les notions essentielles de pédagogie, cette diffusion de compétences d'encadrement étant essentielle pour la montée en puissance de la pratique.



Et demain ?

Le contexte institutionnel de la pratique de l'Aïkibudo a donc considérablement évolué au cours des 50 dernières années. Les années à venir verront de nouvelles évolutions majeures. Dans le cadre de l'harmonisation des législations européennes, les brevets d'état 1^{er} et 2^{ème} degré sont progressivement remplacés par les DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) et DESJEPS (Diplôme d'Etat Spécialisé de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Cette (r)évolution aboutit à la difficulté de préparer ces diplômes de manière autonome et à frais réduits. La délivrance d'un diplôme permettant l'enseignement ne pourrait donc se faire qu'à la suite d'un cursus de formation se déroulant sur de nombreux mois et nécessitant des frais d'inscription très élevés.

Le CQP (Certification de Qualification Professionnelle) "Assistant professeur d'arts martiaux" (APAM) a en complément fait son apparition à la suite de l'enregistrement de l'arrêté du 13 novembre 2009 au répertoire national des certifications professionnelles. Il constitue une reconnaissance de la qualification professionnelle créée et délivrée au sein d'une branche professionnelle. Reconnu par les conventions collectives, Le certificat de qualification professionnelle permettra un emploi à temps partiel pour des missions d'initiation et d'enseignement jusqu'au niveau 1^{er} Dan. Pour exercer, le titulaire du CQP APAM devra obtenir tous les 5 ans à compter de la date de délivrance de son diplôme un certificat d'aptitude de l'exercice (CAE).

Dans ce cadre d'évolution de la formation, le renouvellement et l'augmentation du nombre de professeurs constituent des enjeux et challenges qu'il conviendra de relever positivement afin de permettre de poursuivre la transmission de l'Aïkibudo à un nombre de pratiquants en progression.



Table des matières

Introduction	1
Origine des arts martiaux ...	3
Genèse extrême-orientale	3
Sekigahara et avènement de la période Edo.....	3
Samouraïs et bushido	4
Ouverture du Japon et fin des samouraïs	4
Création de l'Aïkibudo ...	5
Une évolution voulue par Alain Floquet.....	5
Une généalogie prestigieuse	5
Un respect des principes techniques historiques	7
Evolution sociologique de la pratique ...	8
Pratiquants guerriers dans le Japon féodal.....	8
Démocratisation de la pratique.....	9
Un cadre institutionnel en pleine mutation	11
D'un cadre privé autour d'experts japonais	11
... à la mobilisation de l'Etat autour des pratiques sportives	12
Et demain ?	14

Tous mes remerciements et ma reconnaissance à :

- Maître Alain Floquet qui nous a permis d’entrer dans le monde de l’Aïkibudo,
- Maître Paul-Patrick Harmant, mon maître au quotidien, qui me pousse sans cesse à progresser techniquement (c’est dur !), pédagogiquement (c’est dur aussi !), et m’accorde sa confiance au sein de son club,
- Maître Jean Cavarelli, qui m’a accueilli en Alsace, conduit au 1er dan d’Aïkibudo, de Katori Shinto Ryu et me reçoit toujours avec beaucoup de gentillesse au sein de son dojo,
- Maîtres Daniel et Marc Bensimhon pour avoir rendu la pratique passionnante dès la 1^{ère} séance et pendant près de trois années,
- Thomas Zeter, partenaire historique, tous les pratiquants du CCSS Lingolsheim, du Netsujo Neudorf, d’Alsace, de France et d’ailleurs pour la richesse des échanges.

Crédit photos :

André Bihler – CCSS Lingolsheim, Netsujo Neudorf, www.aikibudo.com, Wikipédia, photos personnelles